

Quelles mesures spécifiques puis-je prendre ? (continué...)

- > Encouragez la diffusion de récits de personnes atteintes de schizophrénie dans les médias;
- > Demeurez au courant des lois qui touchent les personnes souffrant de santé mentale. Faites connaître vos opinions;
- > Informez-vous sur la situation relative au logement dans votre communauté. Vous pourriez peut-être apporter une contribution dans ce domaine;
- > Participez aux levées de fonds pour la recherche;
- > Travaillez comme bénévole dans votre hôpital communautaire ou dans un organisme de santé mentale;
- > Établissez des liens avec des organismes de santé ou avec des services sociaux en rapport à la maladie;
- > Distribuez des livres/dépliants sur la schizophrénie aux organismes locaux – bibliothèques, écoles, centres communautaires, hôpitaux;
- > Éduquez et invitez les professionnels de la santé qui s'intéressent à la maladie à s'impliquer.

Où trouver de l'aide ?

La Société ontarienne de la schizophrénie est là pour aider. Notre organisme regroupe des familles qui comprennent les difficultés de vivre avec la schizophrénie. Nos objectifs consistent à :

- > fournir un soutien et un programme d'éducation à l'intention des familles;
- > favoriser la sensibilisation et la compréhension du public;
- > intervenir en faveur des personnes atteintes de schizophrénie pour obtenir des lois plus favorables et de meilleurs services;
- > promouvoir la recherche des causes, des traitements et de la guérison de la schizophrénie.

« pour soulager la souffrance causée par la schizophrénie »



Plus info :

Pour de plus amples renseignements, joignez-nous aux coordonnées suivantes :

Société ontarienne de la schizophrénie
130 Spadina Avenue, bureau 302
Toronto ON M5V 2L4
Téléphone : 416-449-6830
Sans frais : 1-800-449-6367
Télécopieur : 416-449-8434
Courriel : sso@schizophrenia.on.ca
Site Web : www.schizophrenia.on.ca

Les présents renseignements ne doivent pas remplacer l'avis d'un médecin. Consultez un médecin ou un avocat pour discuter de votre situation individuelle.



A REASON TO HOPE. THE MEANS TO COPE.
THE SCHIZOPHRENIA SOCIETY OF ONTARIO
SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE LA SCHIZOPHRÉNIE
UNE SOURCE D'ESPOIR, DE SOUTIEN ET D'ENTRAÏDE.

Dossier d'information pour les familles



La défense des droits : travailler à effectuer des changements

Ce projet a été soutenu par la Bishop
Alexander Carter Foundation

Subvention accordée à titre éducatif par Janssen-Ortho Inc.



JANSSEN-ORTHO



UNITED WAY OF
STORMONT, DUNDAS
& GLENGARRY
CENTRAIDE DE
STORMONT, DUNDAS
& GLENGARRY



A REASON TO HOPE. THE MEANS TO COPE.
THE SCHIZOPHRENIA SOCIETY OF ONTARIO
SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE LA SCHIZOPHRÉNIE
UNE SOURCE D'ESPOIR, DE SOUTIEN ET D'ENTRAÏDE.

En quoi consiste la défense des droits ?

La défense des droits implique de soutenir une cause afin de provoquer des changements. Être défenseur veut dire parler au nom des personnes incapables de le faire par elles-mêmes.

Si vous venez d'apprendre qu'un membre de votre famille est atteint de schizophrénie, vous sentez peut-être déjà le besoin de défendre ses droits ainsi que de vous éduquer.

Si vous devez composer avec la schizophrénie dans votre famille depuis longtemps, il y a fort à parier que vous êtes un défenseur expérimenté. Vous avez probablement dû travailler pour obtenir de l'aide et du soutien, pour trouver des services de traitement ainsi que pour apprendre à vous orienter dans les divers programmes gouvernementaux.

Les défenseurs qui ont du succès sont bien informés ; ils se donnent des buts précis et ils mettent tout par écrit, tout en demeurant concentrés et déterminés. La schizophrénie a besoin d'une défense à très grande échelle afin :

- > d'aider à dissiper les mythes et les malentendus en conscientisant le public;
- > d'assurer que ceux et celles aux prises avec la maladie aient accès à des services de traitement de qualité ainsi qu'aux médicaments;
- > d'assurer des fonds adéquats pour la recherche sur la maladie ainsi que pour le soutien communautaire;
- > d'encourager les politiciens et les bureaucrates à accorder une place prioritaire aux questions de santé mentale dans les programmes gouvernementaux.

De nombreux membres des familles de personnes atteintes de schizophrénie estiment qu'ils ont déjà suffisamment à faire sans prendre le rôle de défenseur. Mais si vous décidez de vous impliquer, cela pourrait être une expérience à la fois gratifiante et thérapeutique. Dans ce dépliant, vous trouverez des idées sur la façon de vous impliquer.

Les données qu'il faut connaître

- > 1 personne sur 100 développera la schizophrénie au cours de sa vie. Au Canada, cela signifie environ 300 000 personnes;
- > La schizophrénie affecte les membres de tous les groupes ethnoculturels et économiques;
- > La maladie frappe le plus souvent à la fin de l'adolescence ou au début de la vingtaine;
- > La schizophrénie est une maladie du cerveau – elle n'est pas le résultat de parents incompetents ou d'une faiblesse de caractère. Personne ne peut prévenir la schizophrénie;
- > Il est difficile de prédire qui développera la schizophrénie, mais les scientifiques sont sur le point de découvrir les gènes responsables de la maladie. Cette percée aidera peut-être un jour à identifier les personnes atteintes de la maladie avant que celle-ci ne cause des ravages;
- > Au Canada, les coûts directs et indirects reliés à la schizophrénie sont estimés à 4,3 milliards de dollars par année. Les coûts directs sont liés à l'hospitalisation et aux médicaments ; les coûts indirects sont reliés à la perte de productivité et au stress qui affectent les personnes soignantes.



Un point de départ

- > D'abord, renseignez-vous au sujet de la schizophrénie. Participez à un programme d'éducation à l'intention des familles, lisez des ouvrages à ce sujet et participez à des ateliers et à des conférences;
- > Décidez à quel échelon vous désirez travailler : local, provincial ou national;
- > Déterminez le temps que vous êtes prêt à consacrer à cette cause;
- > Décidez quelles sont les questions les plus importantes pour vous, par exemple, le logement, la recherche, la sensibilisation du public, l'accès au traitement, ou les services communautaires.

Je suis prêt à m'impliquer... mais de quelle façon ?

- > Parlez de la maladie à quiconque s'y intéresse;
- > Découvrez comment fonctionne le système de santé et les services connexes;
- > Prenez part à des comités communautaires et gouvernementaux liés aux soins de santé;
- > Appuyez la Société ontarienne de la schizophrénie.

Quelles mesures spécifiques puis-je prendre ?

- > Renseignez-vous auprès de votre hôpital local s'il y a un groupe qui s'occupe de la défense des droits des familles. Si aucun groupe n'existe, travaillez à en mettre un sur pied. Vous pourrez peut-être bénéficier d'une aide gouvernementale;
- > Écrivez aux journaux et aux autres médias au sujet de la schizophrénie, particulièrement pour corriger la désinformation. Participez aux émissions-débats à la radio qui traitent de questions de santé mentale;
- > Soulignez par écrit les efforts positifs des médias, de la police ou d'autres membres de votre communauté;
- > Écrivez à votre député provincial ou rendez-lui visite;
- > Si vous êtes bilingue, offrez de traduire des dépliants dans une autre langue;
- > Portez-vous volontaire pour faire des présentations auprès d'organismes de services communautaires locaux, de groupes religieux, d'écoles secondaires, de stagiaires de la police, ou encore d'étudiants en droit ou en soins de santé du niveau collégial ou universitaire. Si possible, invitez des personnes atteintes de la maladie à participer à ces présentations;



A REASON TO HOPE. THE MEANS TO COPE.
THE SCHIZOPHRENIA SOCIETY OF ONTARIO
SOCIÉTÉ ONTARIENNE DE LA SCHIZOPHRÉNIE
UNE SOURCE D'ESPOIR, DE SOUTIEN ET D'ENTRAÏDE.